ASSEMBLÉE NATIONALE
COMMISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Paris, le 18 novembre 2024

RÉSUMÉ DU RAPPORT DE M. MARIO DRAGHI SUR L'AVENIR DE LA COMPÉTITIVITÉ EUROPÉENNE

Le 9 septembre 2024, l'ancien président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi, a remis à la présidente de la Commission européenne, Ursula Von der Leyen, un rapport sur le futur de la compétitivité européenne. La réalisation de ce rapport lui avait été confiée par la présidente de la Commission à l'automne 2023.

Mario Draghi fait état du décrochage économique européen du fait d'un ralentissement de la croissance dans l'UE depuis les années 2000 et avance une liste de 170 propositions.

I - CONSTATS ET PROPOSITIONS GÉNÉRALES

A- Les facteurs de l'écart de compétitivité

L'écart d'innovation

L'UE connaît un **déficit d'innovation** important. Contrairement aux Etats-Unis, l'Union européenne n'a pas réussi à capitaliser sur la première révolution technologique liée au développement d'internet. Ce retard concerne dès à présent le domaine de l'intelligence artificielle (IA), puisque 70% des modèles d'IA fondamentaux ont été développés aux Etats-Unis depuis 2017. En effet, l'investissement européen s'est concentré sur les technologies matures c'est-à-dire qui ont atteint un niveau de développement suffisant, alors que de nombreuses entreprises américaines se sont spécialisées dans les technologies novatrices et le secteur numérique. Ainsi, en 2021, les entreprises européennes ont investi **270 milliards d'euros de moins** que les entreprises américaines en **recherche et innovation (R&I)**.

Cet écart d'innovation est d'autant plus inquiétant que l'UE connaît un déclin important de la main-d'œuvre au sein de l'UE, en partie lié au **vieillissement de la population** (baisse de **2 millions de travailleurs par an** d'ici 2040). Ainsi, l'UE rentre dans une période inédite où la croissance du PIB ne sera plus supportée par l'augmentation de la force de travail. Pour remplir ses objectifs technologiques et climatiques, une hausse importante de la productivité serait indispensable.

Ce retard d'innovation peut s'expliquer par plusieurs éléments.

Tout d'abord, Draghi pointe la **"structure industrielle statique"** de l'Union, due à la **faiblesse de l'investissement** et au **faible dynamisme industriel**. Le financement reste trop fragmenté entre les 27 et l'investissement public en R&I est trop faible. Plus largement, le financement des entreprises en Europe est majoritairement basé sur l'emprunt bancaire, ce qui est moins adapté aux entreprises innovantes, alors que les entreprises américaines sont surtout financées par les marchés financiers. De plus, les marchés de capitaux européens sont plus réduits qu'aux Etats-Unis et le capital risque est aussi moins développé. En effet, avec seulement 5% des levées de fonds en capital-risque, l'UE est largement distancée par les États-Unis (52%) et la Chine (40%).

Adresse : 9, rue de Bourgogne, 75007 PARIS – France
Adresse postale : 126, rue de l'Université, 75355 Paris Cedex 07 – Tél : 33 1 40 63 43 87 – Fax : 33 1 40 63 43 47
www.assemblee nationale.fr

Mario Draghi explique également ce retard par le **manque d'universités d'excellence** au sein des pays membres, qui engendre, sur le long terme, une **pénurie de compétences**. Seulement 3 instituts de recherche classés dans le top 50 mondial sont européens, alors que 21 sont américains. D'autre part, l'écart de compétences se creuse entre les Etats-Unis et l'UE qui connaît une **fuite de cerveaux importante vers l'étranger**. Environ un quart des entreprises européennes ont déclaré avoir fait face à des difficultés pour trouver des employés ayant les compétences adaptées. Plus spécifiquement, pour remplir les objectifs que se fixe l'UE en matière de décarbonation, la demande de nouveaux profils qualifiés va augmenter. En effet, les taux d'offres d'emploi dans le secteur des technologies propres dans l'UE ont doublé entre 2019 et 2023.

L'augmentation du prix de l'énergie

L'écart entre les prix de l'énergie en Europe et aux Etats-Unis s'explique par le manque de ressources naturelles au sein de l'UE mais aussi par des problèmes structurels liés au marché de l'énergie européen et à la faiblesse des investissements en infrastructures. Ces problèmes ont été exacerbés par la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine depuis 2022 (voir plus loin).

La vulnérabilité de l'UE en matière d'approvisionnement

Le retard d'innovation est à l'origine de la **difficulté de l'UE à contrôler les chaînes d'approvisionnement**, engendrant aussi de nombreuses dépendances vis-à-vis d'un petit nombre de pays avec lesquels l'Europe n'est pas stratégiquement alignée. Cela rend ainsi l'UE potentiellement vulnérable à des mesures coercitives à son égard.

Ces dépendances concernent principalement les **matériaux critiques** et **les ressources technologiques** comme les semi-conducteurs. La Chine est le plus grand transformateur de nickel, de cuivre, de lithium et de cobalt, représentant entre 35 et 70 % de l'activité de transformation. La Chine ambitionne de doubler sa propriété de mines en Afrique et en Amérique du Sud à travers son projet de "nouvelle route de la soie" et a investi 10 milliards USD au premier semestre 2023. Les Etats-Unis, en déployant l'*Inflation Reduction Act* et le *Bipartisan Infrastructure Act*, ont pour objectif d'augmenter leurs capacités de traitement et de raffinage.

L'Union européenne est également dépendante en matière de **technologies essentielles à la numérisation.** En effet, 80 % des produits, services, infrastructures et propriétés intellectuelles numériques proviennent de l'étranger. De plus, la production de semi-conducteurs est détenue par un petit nombre de pays, dont Taïwan**,** qui contrôle près de la moitié de la production. L'UE est également très dépendante des Etats-Unis en ce qui concerne **les services cloud et d'IA**.

Le contexte de la guerre en Ukraine entraîne enfin une détérioration des relations géopolitiques de l'UE avec d'autres pays et **crée de nouveaux besoins en matière de dépenses et de capacités industrielles de défense**. En parallèle, la doctrine stratégique américaine a connu une réorientation de l'Europe vers le Pacifique. Ainsi, en juin 2024, la Commission européenne a estimé que des dépenses additionnelles d'investissement en matière de défense seraient nécessaires à hauteur de **500 milliards d'euros** sur les 10 prochaines années. Les vulnérabilités dans le secteur de la défense s'expliquent d'abord par la fragmentation du marché entre les acteurs nationaux qui se concentrent sur les marchés domestiques. Ainsi, cela rend plus difficile la prévision des besoins à long terme pour les industriels. De plus, la demande européenne cumulée en équipement de défense représente seulement ⅓ de la demande américaine. Cela a eu pour conséquence de **déplacer la demande** vers des industries non-européennes, dont 63% étaient américaines entre 2022 et 2023.

B- Les propositions générales

Accélérer l'innovation

Mario Draghi soutient d'abord une meilleure coordination des politiques de recherche nationales avec la mise en place d'une **Union de la recherche et de l'innovation**. Cette union permettrait d'améliorer la coordination des dépenses publiques en recherche et innovation. Des plans nationaux de recherche seraient élaborés en coopération avec les universités, les organisations de recherche technologique et les entreprises.

L'accélération de l'innovation passe aussi par la **conception d'un prochain programme-cadre pour la recherche et le développement technologique plus efficace** en alignant le programme sur les priorités stratégiques de l'UE et en augmentant les fonds pour l'innovation de rupture.

La dynamisation de l'innovation peut aussi être permise par la **promotion de l'excellence académique et d'institutions de recherche de premier plan**. Il s'agit en effet de doubler le budget du conseil européen de la recherche ainsi que de promouvoir la mobilité des chercheurs afin d'encourager la collaboration transfrontalière. M. Draghi préconise aussi d'augmenter les investissements dans des infrastructures de recherche de niveau mondial à l'image du Conseil européen pour la recherche nucléaire (CERN).

De plus, il souhaite un **meilleur financement pour l'innovation de rupture et les start-ups**. Pour cela, il préconise la **création d'une agence européenne pour soutenir les projets technologiques de rupture.** Il propose également **d'augmenter les fonds publics et privés pour les start-ups** en modifiant les règles d'investissement des assurances et fonds de pension. Il soutient également une simplification et une **harmonisation des règles boursières européennes** pour attirer plus d'introductions en bourse.

Enfin, le rapport préconise une **simplification de l'écosystème réglementaire** afin de le rendre plus favorable aux entreprises innovantes. Il s'agit de faciliter l'exploitation commerciale de la recherche académique en créant un cadre juridique pour encourager les universités, les organisations pour la recherche et les chercheurs à enregistrer des droits de propriété intellectuelle et à les développer commercialement. Il propose aussi la mise en place d'un système de brevet unitaire dans tous les Etats membres.

Financer l'innovation

Mario Draghi estime les besoins d'investissement de l'UE à **750-800 milliards d'euros chaque année** afin qu'elle puisse réaliser sa transition verte et digitale et qu'elle rattrape son retard de compétitivité. Pour cela, Draghi souhaite la mise en place de diverses mesures afin de soutenir financièrement l'innovation.

Il propose d'abord de **réduire la fragmentation des marchés de capitaux** en Europe en transformant l'Autorité européenne des marchés financiers (ESMA) en un **régulateur unique pour tous les marchés de valeurs mobilières** de l'UE. Il recommande ainsi de réformer sa gouvernance et de lui donner plus de pouvoirs.

Il préconise aussi **l'achèvement de l'union des marchés de capitaux et le lancement d'une dette commune**, sur le modèle du plan *Next Generation EU* de 2020, afin de mieux orienter l'épargne européenne. En émettant un actif commun sûr, l'objectif est de financer des projets d'investissement conjoints à long terme et de stabiliser les marchés financiers. L'émission commune devrait, à terme, produire un marché plus liquide des obligations de l'UE permettant ainsi de soutenir progressivement l'intégration des marchés de capitaux européens.

Il propose enfin de **renforcer la capacité de financement du secteur bancaire** en révisant les exigences prudentielles des banques. Il s'agit aussi de compléter l'Union bancaire pour protéger les banques européennes des risques nationaux.

Combler le déficit de compétences

Afin de répondre au problème du déficit de compétences dans l'UE, le rapport propose d'améliorer la collecte de données détaillées sur les besoins en compétences. Cela permettrait de **mieux cibler les investissements en formation** mais aussi d'**adapter les programmes d'études selon les compétences les plus recherchées**.

Réorganiser la concurrence

Mario Draghi propose divers changements à la politique de la concurrence européenne afin qu'elle puisse soutenir la nouvelle stratégie industrielle. D'une part, la DG COMP devrait mieux intégrer l'innovation dans ses décisions en mettant en avant l'**impact positif des fusions sur la capacité à innover**.

D'autre part, le rapport souligne l'importance du **contrôle des aides d'État** afin d'éviter les distorsions du marché et les courses inefficaces aux subventions. En parallèle, **l'aide coordonnée au niveau de l'UE doit être étendue** pour améliorer la productivité et la croissance dans les secteurs stratégiques.

Renforcer et réformer la gouvernance

Mario Draghi plaide pour un **recentrement de l'activité politique et législative de l'UE** sur des domaines où elle a un avantage clair par rapport aux initiatives nationales, conformément au principe de subsidiarité, tels que la sécurité énergétique ou la digitalisation.

De plus, le rapport défend une **« débureaucratisation »**, soit une simplification des réglementations européennes, visant à éliminer les obstacles qui freinent la capacité d'innovation des entreprises. A cet effet, il propose de rationaliser l'acquis de l'UE sous la direction d'un vice-président de la Commission chargé de la simplification et de la coordination d'une nouvelle banque d'évaluation chargée de tester les réglementations existantes de l'UE.

Enfin, le rapport appelle à des réformes du fonctionnement des institutions. Il propose notamment de réduire le pouvoir du Conseil et de **généraliser le vote à majorité qualifiée** afin d'éviter les blocages causés par le véto d'un seul Etat membre.

II – POLITIQUES SECTORIELLES

Energie

Le constat des difficultés

Selon Mario Draghi, **l'énergie est un facteur clé de l'écart de compétitivité** constaté entre l'Union européenne et d'autres régions du monde. Cet écart, existant depuis les années 2000, s'est aggravé avec la crise énergétique récente.

Alors que les prix de l'électricité tendaient à converger, la crise a amplifié les écarts entre les Etats membres. En effet, l'écart entre les prix de l'énergie les plus élevés et les plus bas dans les Etats membres a doublé en 2022 puis augmenté de 15% en 2023. Cela est dû à des réponses nationales hétérogènes et des niveaux de vulnérabilités différents face à la crise ukrainienne.

L'importante volatilité des prix crée aussi des incertitudes et freine donc l'investissement dans le secteur. Cette incertitude a particulièrement touché les entreprises européennes dont 60% ont déclaré que les prix de l'énergie ont constitué un obstacle majeur à l'investissement, soit 20 points de pourcentage de plus que les entreprises américaines.

2- Les causes de l'écart de compétitivité

Ces difficultés ont des racines diverses. Tout d'abord, le rapport souligne la **dépendance excessive de l'Union européenne vis-à-vis des importations de gaz**. L'UE est en effet le plus grand importateur mondial de gaz et de GNL. Pour Mario Draghi, **le pouvoir de négociation collectif de l'Union européenne n'est pas suffisamment exploité**.

De récents efforts engagés du fait de la crise énergétique ont permis de réduire les dépendances de l'Union européenne, notamment par rapport à la Russie. L'UE a d'une part **réduit ces importations globales de gaz**, passant ainsi de 334 mmc en 2021 à 290 mmc en 2023. D'autre part, l'UE a **diversifié ses sources d'approvisionnement en gaz** afin de réduire sa dépendance au gaz russe à travers le plan REPowerEU de 2022. Ainsi, les importations de la Russie vers l'UE sont passées de 40% en 2021 à 8% des importations totales de gaz en 2023.

Le prix élevé de l'électricité est aussi lié au **mécanisme de tarification marginale** dans l'UE. Dans ce mécanisme, l'électricité la moins chère, produite par les énergies renouvelables, est vendue la première. Si l'offre est insuffisante, d'autres centrales plus chères peuvent vendre leur électricité (charbon et gaz). Le prix de l'électricité est ainsi fixé en fonction du coût de production de la dernière unité d'électricité utilisée pour satisfaire la demande. Ainsi, **le prix payé par tous les consommateurs est déterminé par le coût du producteur le plus élevé**. Cela implique que le prix de l'électricité est souvent déterminé par celui du gaz : malgré sa part de 20% dans le mix énergétique européen, le gaz déterminait les prix de l'électricité 63% du temps en 2022. La corrélation entre les prix de gaz et de l'électricité s'est renforcée depuis la deuxième moitié de 2021 ce qui a entraîné une hausse générale des prix de l'électricité.

Cette volatilité des prix de l'énergie se nourrit de **l'augmentation des importations de gaz naturel liquéfié (GNL).** Depuis le début de la guerre en Ukraine et la perte d'accès au gazoduc russe, 42 % des importations de gaz de l'UE sont arrivés sous forme de GNL en 2023, contre 20 % en 2021. Or, les prix du gaz naturel liquéfié (GNL) sont généralement plus élevés que ceux du gaz arrivant par les gazoducs sur les marchés au comptant en raison des coûts de liquéfaction et de transport.

D'autre part, **les solutions de contrats à long-terme, comme les *Power Purchase Agreements* (PPAs), sont encore sous-développées dans l'UE**, limitant ainsi les avantages de l'augmentation des sources d'énergie renouvelable. Or, les PPAs peuvent offrir une stabilité des prix pour les grandes industries en réduisant leur exposition aux prix élevés et volatiles. En 2023, les contrats PPA ont augmenté de 40 % par rapport à 2022, surtout en Espagne et en Allemagne, mais leur utilisation reste faible dans l'UE en raison de conditions financières défavorables, du manque de garanties et de complexité. Les États-Unis, qui ont développé leur marché PPA plus tôt, enregistrent des volumes cumulés deux fois plus élevés que ceux de l'UE.

On peut aussi remarquer une **volatilité accrue et un manque de transparence des marchés financiers de l'énergie**. La concentration du trading entre quelques entreprises non financières a augmenté en 2022 et crée ainsi des risques de liquidité et de stabilité. Bien que les entités financières réglementées soient soumises à des règles strictes, de nombreuses entreprises de trading de dérivés bénéficient d'exemptions, ce qui pose des défis pour la stabilité financière.

Le rapport met aussi en lumière une **législation complexe et longue pour les nouveaux réseaux et sources d'alimentation**. L'obtention de permis représente un goulot d'étranglement important pour le développement des infrastructures nécessaires. Dans certains États membres, l'ensemble du processus d'octroi des autorisations pour les grands projets d'énergie renouvelable peut prendre jusqu'à 9 ans (l'autorisation pour les projets solaires peut prendre jusqu'à 2 ans en moyenne et les parcs éoliens jusqu'à 9). Bien que l'UE ait mis en place des initiatives visant à raccourcir les autorisations, la mise en œuvre de l'autorisation aux niveaux national et régional se heurte encore à des obstacles importants, par exemple en raison du manque de capacités administratives et de numérisation.

Enfin, **l'hétérogénéité et la hausse générale des taxes environnementales** des Etats membres ont un impact négatif sur les prix de l'énergie. Il existe en effet des variations importantes entre les États membres en ce qui concerne les impôts, allant jusqu'à plus de 30 % à l'extrémité la plus élevée, tandis que certains États membres appliquent des prélèvements inférieurs à 5 %, voire négatifs.

Cette approche fragmentée de l'UE en matière d'aides d'État risque de saper le marché unique et de **désavantager les petits États membres qui ne peuvent pas se permettre de participer à une course aux subventions**. Ainsi, à la fin de l'année 2022, 93,5 milliards d'euros d'aides d'État de crise principalement liées à l'énergie ont été octroyées à des entreprises de l'UE, dont 76 % par l'Allemagne, 9 % par l'Espagne et 5 % par les Pays-Bas. Si l'on compare la situation européenne à la situation américaine, on peut voir que les Etats-Unis, avec l'*Inflation Reduction Act* (IRA), prévoient des allègements fiscaux à long terme pour soutenir les investissements dans les technologies propres ce qui entraînera une réduction de la charge fiscale pesant sur l'industrie.

L'augmentation des coûts de l'électricité **impacte la réalisation des objectifs ambitieux de décarbonation que se fixe l'UE**. En effet, les industries à forte intensité énergétique et les "*hard to abate sectors*", les secteurs les plus polluants, sont essentiels pour atteindre ces objectifs et subissent l'augmentation des prix de l'électricité, ce qui fait augmenter nettement leurs coûts. Or, les objectifs de décarbonation sont **plus exigeants** que dans les pays concurrents et les **IIE reçoivent davantage de soutien** de la part de ces Etats, à l'instar de la Chine. Ces différences créent un besoin massif d'investissements que les entreprises étrangères ne subissent pas.

3- Les recommandations

Pour surmonter ces défis, deux objectifs doivent être poursuivis en parallèle : abaisser le coût de l'énergie pour l'utilisateur final, accélérer la décarbonation. Celle-ci est en effet perçue comme une **opportunité pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles**.

Concernant le gaz naturel, **le rapport préconise une diversification des partenaires commerciaux et un renforcement des achats conjoints.** Afin que l'UE soit moins exposée à la volatilité du marché au comptant, le rapport encourage la **signature de contrats de long-terme**. Leur indexation devrait s'orienter vers des formules plus proches d'un coût fixe prédéterminé, plutôt que de parier sur la stabilité du marché au comptant.

Mario Draghi propose aussi une **meilleure régulation des marchés financiers de l'énergie**. Dans cette nouvelle régulation, un organe composé de régulateurs de l'énergie et des marchés dérivés au niveau européen devrait coordonner la surveillance intégrée des marchés de l'énergie. Le collège de surveillance éliminerait tout chevauchement entre les régulateurs de l'énergie et les régulateurs financiers et pourrait également supprimer les niveaux de surveillance intermédiaire aux niveaux national et parfois régional.

Pour l'électricité, Draghi suggère de **simplifier les processus d'autorisation** pour accélérer le déploiement des infrastructures. Il souhaite aussi **découpler la rémunération des énergies renouvelables et du nucléaire de celle des combustibles fossiles afin de limiter l'impact du gaz naturel sur les prix de l'électricité**. Cela serait possible en s'appuyant sur les outils délivrés par la nouvelle réforme du marché de l'électricité (PPAs et contrats pour la différence). Il s'agirait d'étendre ces outils à toutes les énergies renouvelables et au nucléaire.

Le rapport préconise de **conserver le système de tarification marginale** afin de garantir l'équilibre du système énergétique en envoyant des signaux de prix appropriés pour la production et la consommation de court terme. Toutefois, en cas de crise sur le marché de l'énergie, Draghi plaide pour la mise en place d'un plafond sur les revenus générés par les producteurs d'énergie qui ont des coûts de production plus bas que le prix du marché (appelés infra marginaux). L'objectif d'une telle

mesure est qu'ils ne puissent pas gagner des montants excessifs lorsque les prix de l'électricité sont très élevés.

Draghi suggère aussi de **d'accélérer le développement de nouvelles technologies nucléaires**. Il note en effet que le parc nucléaire actuel vieillit et que la construction de nouvelles centrales ralentit. Or, l'énergie nucléaire représentait en 2023 23% de la production totale d'électricité de l'UE. L'énergie nucléaire peut compléter le déploiement des énergies renouvelables pour atteindre les objectifs climatiques de l'UE et renforcer la sécurité d'approvisionnement. Elle offre une production d'électricité stable, sans émissions de gaz à effet de serre, et des chaînes d'approvisionnement moins dépendantes. Les nouvelles technologies nucléaires, comme les petits réacteurs modulaires (SMRs), pourraient également favoriser le développement d'une chaîne d'approvisionnement technologique compétitive dans l'UE.

Le rapport suggère une **réduction et une uniformisation de la taxation concernant le secteur de l'énergie**. Il souhaite proposer un niveau maximal commun de surtaxes dans l'UE mais aussi la mise en place de crédits d'impôts liés à l'adoption de solutions d'énergie propre.

Il plaide aussi pour la mise en place d'une **« union de l'énergie »** en révisant la gouvernance du marché commun pour l'énergie. Le rapport constate en effet que les régulateurs nationaux supervisent leurs systèmes respectifs sans que leurs décisions n'aient d'impact sur les États membres voisins. Or, le degré croissant d'intégration des marchés et les défis posés par la transition énergétique démontrent les limites de ce fonctionnement fragmenté. Draghi pense donc qu'il serait nécessaire de développer un système de gouvernance plus intégré afin d'accroître l'efficacité des décisions d'arbitrage en matière d'investissement. Cette union de l'énergie comporterait les éléments suivants :
Une surveillance réglementaire centrale de tous les processus et décisions d'intérêt transfrontalier
Des tâches de nature réglementaire accomplies par les organismes de réglementation contrairement au système actuel dans lequel nombre de tâches sont effectuées par des organismes privés ayant des intérêts commerciaux. Par exemple, l'exigence réglementaire de garantir que 70% de l'infrastructure de transport est utilisée pour le commerce transfrontalier est contrôlée par l'ENTSO-E, un organisme représentant les propriétaires et exploitants d'infrastructures de transport au niveau national.
Une exécution centralisée de fonctions centrales actuellement décentralisées. Actuellement, le fonctionnement de l'algorithme qui sous-tend le couplage du marché de l'électricité dans l'UE est géré par plusieurs opérateurs de marché établis dans divers Etats membres, limitant ainsi son efficacité.

Matériaux critiques

Les matières premières critiques se distinguent par leur production limitée à quelques pays, leur utilisation dans des technologies avancées, leur faible ou inexistante substituabilité et les difficultés liées à leur collecte pour le recyclage. La liste des matières premières dites critiques avait été établie pour la première fois en 2011 et est depuis mise à jour tous les trois ans par la Commission européenne. On y retrouve par exemple le lithium, le cobalt, le nickel, le titane. Ces matériaux sont essentiels pour mener la transition verte et digitale : on les retrouve notamment dans les batteries, les panneaux photovoltaïques, les véhicules électriques.

1- Le constat d'un secteur en pleine croissance

Ces cinq dernières années, **la taille du marché des matières premières critiques a doublé**, atteignant ainsi 300 milliards d'euros en 2022. Le déploiement record des technologies propres comme les batteries et les panneaux solaires entraîne une croissance sans précédent de la demande. Par exemple, entre 2017 et 2022, la demande de lithium a triplé tandis que la demande de cobalt a augmenté de 70% et celle de nickel de 40%.

Cette dynamique devrait s'accélérer puisque, selon l'Agence internationale de l'énergie (IEA), la demande de technologies propres devrait être multipliée par 2 ou 3, selon les scénarios, d'ici 2030. Cela stimulerait ainsi la demande de matières premières critiques dont la croissance pourrait passer de 25% à 300%. L'investissement dans ce marché a augmenté de 30% dans le monde, majoritairement en dehors de l'UE afin de répondre à cette demande.

2 - Les causes de l'écart de compétitivité

Mario Draghi alerte sur la **dépendance excessive de l'Union européenne vis-à-vis de la Chine** concernant ces matériaux, ce qui pourrait freiner la transition énergétique. Des progrès très limités ont été réalisés pour diversifier les sources d'approvisionnement en matières premières critiques : la part des trois premiers producteurs en 2022 est restée inchangée, voire a augmenté, en particulier pour le cobalt et le nickel, par rapport à 2019. L'UE importe également depuis des pays à gouvernance instable, comme la République démocratique du Congo dont elle importe massivement du cobalt et du tantale, entraînant ainsi une volatilité des prix.

En comparaison, des pays comme la Chine, le Japon ou les États-Unis **s'approvisionnent plus rapidement en matériaux, creusant ainsi un écart de productivité avec l'UE**. La Chine est la principale source de nombreux minéraux critiques et représente près de 70% de la production mondiale de terres rares. De plus, elle détient un quasi-monopole sur le traitement et le raffinage des minéraux critiques. Le Japon quant à lui est, comme l'UE, dépendant d'autres régions du monde pour son approvisionnement en minéraux critiques. Cependant, depuis les années 2000, le pays a mis en place une approche stratégique axée sur une "diplomatie des ressources" pour améliorer l'accès aux projets miniers à l'étranger. Compte tenu de l'absence de capacité nationale, le Japon a poursuivi la sécurisation de ses chaînes d'approvisionnement par le commerce, l'investissement dans des projets miniers à l'étranger, le stockage, l'innovation et le recyclage.

Par ailleurs, l'UE **manque d'une stratégie globale pour gérer les matières premières critiques, couvrant toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement**, de l'exploration au recyclage. Contrairement à d'autres pays, l'UE laisse le marché gérer la chaîne d'approvisionnement, sans soutien financier cohérent. Bien qu'elle ait des ressources domestiques, comme le lithium, et un potentiel de recyclage, l'UE n'en tire pas pleinement parti et reste fortement dépendante des importations.

3- Les recommandations

Pour rattraper ses concurrents, le rapport soutient la récente initiative de l'UE, le **Critical Raw Materials Act** (CRMA) entré en vigueur en mai 2024. Cette initiative vise en effet à encourager la production, la transformation et le recyclage au sein de l'UE en choisissant des projets stratégiques à mener. Elle soutient aussi la diversification des chaînes d'approvisionnement en identifiant des projets stratégiques dans les pays tiers après une évaluation d'expert et du nouveau conseil d'administration européen des minéraux critiques. Mario Draghi soutient donc pleinement la mise en œuvre de cette initiative.

Au-delà du CRMA, il recommande de tirer parti du pouvoir de marché de l'UE en créant une **plateforme dédiée aux matières premières critiques**. Il s'agirait d'agréger la demande d'achats groupés de matériaux critiques et de coordonner la négociation d'achats conjoints avec les pays producteurs. Du côté du financement, cette plateforme pourrait permettre la mise en commun des ressources financières provenant de différentes sources (BEI, banques nationales de développement…).

Mario Draghi préconise de nouvelles solutions de financement telles que des **partenariats entre les gouvernements, les investisseurs privés et les organisations internationales afin de financer de grands projets transfrontaliers.**

Mario Draghi préconise aussi **la création d'un marché unique pour les déchets et le recyclage**. En 2050, l'UE pourrait répondre à plus de la moitié ou aux trois quarts de ses besoins en métaux pour les technologies propres grâce au recyclage. Un marché unique de la circularité améliorerait la rentabilité du recyclage grâce à ses économies d'échelle. Il s'agirait de mettre en place un système d'incitation au recyclage au niveau de l'UE récompensant le recyclage ou l'incorporation de matières premières recyclées dans les produits. Il faudrait aussi fournir des incitations aux financements privés et publics pour construire des infrastructures de tri et de recyclage.

Mario Draghi propose également de **mieux exploiter les ressources domestiques et de réviser les normes industrielles**. Il souhaite notamment assouplir les règles de concurrence pour favoriser l'émergence de champions européens. Actuellement, ces règles compliquent l'intégration verticale des projets le long de la chaîne de valeur. Une garantie d'achat peut inciter à investir dans un secteur en offrant une sécurité pour le fournisseur. Cependant, sa mise en œuvre peut être entravée par les règles de concurrence, car elle pourrait être considérée comme limitant la compétition.

Technologies propres

1- Le constat des difficultés dans le secteur en expansion des technologies propres

Mario Draghi affirme que « les technologies propres deviennent le nouveau pétrole », soulignant ainsi l'**expansion rapide de ce secteur, essentiel à la transition écologique**. En effet, d'ici 2030, le solaire photovoltaïque et l'éolien, l'électrification, la bioénergie, l'hydrogène, le CUSC (captage, utilisation et stockage du carbone) et le changement de carburant devraient contribuer ensemble à 65 % des réductions d'émissions. L'augmentation de la production de technologies propres stimulera la création d'emplois. Ainsi, d'ici 2030, 5 millions d'emplois devraient être créés dans l'assemblage des véhicules électriques et la production de leurs batteries.

L'Europe, désormais le deuxième plus grand marché mondial pour les panneaux solaires, l'éolien et les véhicules électriques, **dépend toutefois fortement de l'Asie-Pacifique, notamment de la Chine, pour son approvisionnement de certains composants**. En 2021, la Chine ne représentait que 36 % de la demande mondiale, mais était responsable de plus des trois quarts de la production mondiale. Sa capacité de production massive signifie également que la Chine a développé un savoir-faire technologique relatif à ces produits fabriqués en masse.

2- Les causes de l'écart de compétitivité

L'écart de productivité constaté entre l'Union européenne et d'autres régions du monde peut d'abord s'expliquer par des **coûts d'exploitation et d'investissement plus élevés**, particulièrement en comparaison à la Chine, notamment dus au prix de l'électricité ou au coût de la main d'œuvre.

On peut aussi rappeler la **forte dépendance concernant les minéraux critiques qui a des répercussions sur la production de technologies propres**. Par exemple, le processus de fabrication de batteries dépend de 5 matières premières critiques dont l'Union européenne est fortement dépendante des importations, atteignant jusqu'à 100% de ses besoins en lithium raffiné.

Mario Draghi critique les **faibles barrières à l'importation sur ces technologies vertes**. Les conditions de concurrence sont inégales en raison des incitations et barrières commerciales que les concurrents de l'UE ont mis en place pour soutenir la fabrication locale de technologies propres. La Chine a adopté une approche holistique avec des subventions et des protections de son marché, tandis que l'IRA américaine vise à réduire les risques d'investissement et à attirer des fonds pour les technologies propres. En comparaison, l'UE a tardé à développer une politique cohérente, et son financement reste moins généreux et plus complexe à accéder.

Les procédures d'autorisation nationales pour les projets manufacturiers peuvent être complexes et longues. Un processus d'autorisation peut durer jusqu'à 4 ans, ce qui augmente considérablement les coûts et risques pour les promoteurs de projet et investisseurs. L'organisation de l'octroi de permis n'est pas toujours rationalisée : dans certains cas pour un projet donné dans un Etat membre une moyenne de 15 autorités peut être impliquée. La Commission européenne a constaté que la plupart des obstacles identifiés s'appliquent à l'octroi d'autorisations pour la fabrication de batteries. On constate que le secteur public de l'UE ne dispose pas des capacités administratives suffisantes pour mener à bien les procédures liées à l'octroi de permis importants pour l'investissement dans les technologies propres.

Il y aurait aussi un **manque de travailleurs qualifiés**. Le secteur manufacturier des technologies propres a vu les taux de postes vacants doubler de 2019 à 2023. Au troisième trimestre de 2023, 25% des entreprises de l'UE ont signalé des pénuries de main-d'œuvre dans ce secteur. Plusieurs profils d'emploi sont encore relativement récents dans les secteurs en transition et pourraient bénéficier de la requalification de la main-d'œuvre dans les secteurs en déclin.

De plus, le rapport note un **manque de dépenses dans le domaine de la recherche concernant les technologies propres**, en comparaison de pays asiatiques. En effet, l'évaluation par la Commission des projets de plans nationaux en matière d'énergie et de climat en décembre 2023 a révélé une diminution globale des budgets nationaux pour la recherche et l'innovation, ainsi qu'un manque flagrant d'objectifs nationaux et de cibles de financement. Il témoigne aussi d'un manque de liens entre la politique de recherche de l'UE et la politique industrielle. Par exemple, dans le domaine des batteries, une majorité des financements est accordée à la technologie des batteries lithium-ion alors que la technologie sodium-ion est celle adoptée par les entreprises européennes du secteur.

3- Les recommandations

Mario Draghi préconise **l'introduction d'objectifs de diversification des importations par technologies**. Ces objectifs se concentreraient sur quelques catégories de produits pour lesquels la dépendance de l'UE est significative. Ils devront être accompagnés d'une analyse des coûts permettant d'estimer l'impact de la diversification. Toujours dans cet objectif de diversifier les sources d'approvisionnement, il propose d'établir des **partenariats industriels avec des pays tiers**.

Il souhaite aussi l'introduction dans les marchés publics d'un **quota minimum** pour certains produits innovants, durables et produits localement afin de renforcer l'industrie européenne.

Côté financement, l'UE devrait allouer des financements du Fonds d'innovation à la fabrication de technologies propres. Il propose aussi d'**utiliser les revenues du système d'échange de quotas d'émission pour renforcer la capacité de production de technologies propres** en incitant les Etats membres à investir ces fonds et en leur offrant un soutien technique. L'UE devrait aussi simplifier et augmenter le financement des technologies propres dans le prochain cadre financier, tout en favorisant une **transition vers une gestion de l'aide d'État au niveau européen**. Enfin, elle doit renforcer les investissements privés en créant des fonds dédiés et en offrant des garanties pour réduire les risques des projets en technologies propres.

Industries à forte intensité énergétique (IIE)

1- L'enjeu des industries à forte intensité énergétique

Les IIE désignent diverses industries telles que l'industrie chimique, les métaux de base (aluminium, chrome, étain, fer…), les minéraux non-métalliques, le plastique, les produits papiers, le bois. Le rapport se concentre sur les 4 industries ayant la plus grande intensité énergétique : **les minéraux non métalliques, la pâte à papier, le papier et l'imprimerie**. Une partie des IIE comprend les "*hard to abate activities*" qui reposent sur les ressources fossiles comme combustible ou matière

première. Ces industries sont au cœur de l'enjeu des dépendances stratégiques puisqu'elles sont indispensables pour garantir la sécurité alimentaire, l'autonomie dans le secteur de la défense ou encore assurer la transition énergétique.

2- Les causes de l'écart de compétitivité

Ces industries font face à une forte concurrence à la fois liée à l'augmentation des coûts de l'énergie mais aussi à un manque d'investissement par rapport aux concurrents de l'UE. C'est le cas des Etats-Unis avec l'*Inflation Reduction Act*, qui prévoit de subventionner, à hauteur de **5,8 milliards de dollars** l'installation de technologies avancées dans les IIE afin de réduire les émissions des gaz à effet de serre. Ce manque d'investissement est d'autant plus probant que les IIE sont cruciales pour que l'UE atteigne ses objectifs de décarbonation. Toutefois, les IIE sont les principales industries soumises au système d'échange des quotas d'émission (SEQE), dont les revenus ne sont pas suffisants pour financer leur décarbonation.

D'autre part, la charge bureaucratique a des effets sur la compétitivité des IIE en augmentant les coûts de conformité ainsi qu'en retardant les investissements. En Europe, les autorisations sont délivrées au niveau local ou régional et sont souvent très longues à obtenir, en moyenne 5 ans. En parallèle, l'*Inflation Reduction Act* américain vise à réduire le travail administratif concernant les investissements liés aux IIE.

3- Les recommandations

Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) introduit en octobre 2023 et pleinement en vigueur en 2026, est présenté comme un instrument essentiel pour faire face aux politiques moins contraignantes des pays concurrents. Il s'agit en effet de fixer un prix pour le carbone émis lors de la production de marchandises à forte intensité de carbone importées dans l'UE. Les importateurs devront acheter des certificats MACF, déclarer leurs émissions et restituer le nombre correspondant de certificats. Ce mécanisme devrait faciliter la décarbonation des IIE tout en incitant les partenaires commerciaux à adopter des tarifications carbone similaires à celles de l'UE. Ainsi, Draghi recommande une amélioration du MACF, qui passe par une réduction de la charge administrative introduite par le mécanisme.

D'autre part, le rapport met également en avant la nécessité de **garantir l'accès à une offre compétitive de gaz naturel** pendant la transition énergétique, en utilisant des gaz décarbonés comme l'hydrogène vert. A ce titre, Draghi propose de simplifier et d'accélérer les mécanismes d'attribution des subventions de la Banque européenne de l'hydrogène (BEH), qui encourage les investissements en hydrogène propre, permettant de décarboner les IIE. Grâce à la BEH, les appels d'offres concurrentiels permettraient de soutenir et d'assurer la stabilité des contrats d'hydrogène vert. Le paiement n'aurait lieu que lorsque les projets sont opérationnels, ce qui permet de réduire les coûts de vérification. Le rapport mentionne aussi les contrats carbone pour la différence (CCfD) comme une autre forme d'enchères pouvant être mise en œuvre au niveau européen. Dans ce système, les soumissionnaires, dont les coûts d'abattement sont les plus bas l'emportent et reçoivent la différence entre le prix qu'ils ont demandé lors de la vente aux enchères et le prix variable du carbone sur le marché. Ce type d'enchères est déjà mis en place aux Pays-Bas ainsi qu'en Allemagne. Toutefois, selon Draghi, pour permettre une amélioration de ce mécanisme, les informations sur les séries de ventes aux enchères devraient être communiquées plus en amont pour permettre aux entreprises une meilleure planification.

Numérisation et technologies avancées

Le constat général des difficultés

Les technologies avancées, et notamment les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC), occupent un rôle clé dans l'industrie mais aussi dans le secteur tertiaire.

Néanmoins, elles nécessitent des infrastructures modernes et une meilleure formation des européens dans ce secteur. Leur rôle est clef dans le renforcement de l'autonomie stratégique européenne : il importe donc de **sécuriser les chaînes d'approvisionnement des technologies** comme les semi-conducteurs. Le retard européen s'explique surtout par le manque d'investissement en recherche et développement (R&D) dans les télécommunications, dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA) et des semi-conducteurs.

Les causes d'un modèle européen en difficulté

Mario Draghi se concentre sur les **réseaux à haut débit**, qui ne sont pas assez performants pour fournir un accès à tous les citoyens et équiper toutes les entreprises. En effet, la moitié des ménages ruraux européens ne sont pas desservis par une infrastructure de réseau numérique avancée. L'UE accuse aussi un retard vis-à-vis des Etats-Unis en matière de couverture 5G puisque seulement 81% des européens en profitent, contre 95% de la population américaine.

C'est également un secteur où l'investissement et l'innovation tendent à diminuer. Ainsi, l'écart de compétitivité peut s'expliquer par le fait que l'UE se situe **au-dessus du nombre optimal d'opérateurs dans le secteur des télécommunications**. En effet, la politique de concurrence dans ce secteur a favorisé l'émergence d'une multiplicité d'acteurs plutôt qu'une agrégation de ces acteurs au niveau européen A l'inverse, les Etats-Unis ont mis en place une régulation *ex post* permettant la consolidation des acteurs ainsi que la réduction des coûts de production. Or, la baisse de rentabilité de ce secteur impacte grandement les entreprises européennes qui manquent d'infrastructures de pointe pour atteindre les objectifs de numérisation. Ainsi, pour assurer une **couverture gigabit complète** dans toute l'UE, un investissement de **200 milliards d'euros** est nécessaire.

Mario Draghi aborde aussi le retard européen dans le domaine de **l'informatique et de l'IA.** Il attribue ce retard principalement au manque d'innovation, qui reflète une spécialisation plus faible de l'UE dans ces domaines. Ainsi, les entreprises européennes ne représentent que **12% des dépenses en R&D** parmi les principales entreprises produisant du matériel technologique et des équipements électroniques, contre **40% pour les États-Unis, et 19 % pour la Chine**. C'est pourquoi les plateformes numériques paneuropéennes sont rares face aux plateformes étrangères qui dominent le marché, à l'instar des entreprises américaines Meta, Apple, Microsoft ou chinoises telles que Alibaba et Byte Dance.

Ce désavantage concurrentiel concerne également **le marché des services de cloud**, qui sont largement contrôlés par des acteurs basés aux Etats-Unis. En effet, les 3 principales entreprises du secteur (Amazon Web Services, Microsoft Azure et Google Cloud) représentent 65% du marché. Cet écart de compétitivité risque de continuer à se creuser puisque le domaine du cloud nécessite des investissements importants en continu.

Mario Draghi alerte également sur **le risque de chevauchement réglementaires et d'incohérences entre l'IA Act et le RGPD**, notamment si ce dernier n'est pas appliqué de façon homogène entre les 27. Cette incertitude réglementaire pourrait empêcher les entreprises européennes de prendre part aux innovations de l'IA. Ainsi, Draghi préconise l'élaboration de règles simplifiées ainsi qu'une mise en œuvre harmonisée du RGPD, tout en évitant les chevauchements entre les deux règlements.

Dans le secteur des **puces et des semi-conducteurs**, l'UE est extrêmement dépendante des acteurs étrangers. Ainsi, Le marché européen est évalué à 57 milliards de dollars, ce qui représente environ 10 % de l'offre mondiale dans la chaîne de valeur, en baisse par rapport aux 20 % des années 1990. L'UE manque de capacités en matière de mémoires, de processeurs avancés et de processeurs graphiques, créant alors des dépendances à l'égard des entreprises américaines, à l'instar de *Nvidia.* Ainsi, l'investissement européen pour la production de semi-conducteurs reste bien en deçà du niveau d'investissement américain car il se réparti entre les contributions des Etats

Membres auxquelles s'ajoute une participation de 3,3 milliards d'euros de l'UE, bien inférieur aux 52 milliards d'euros de subventions fédérales allouées par les USA.

3- Les recommandations

Mario Draghi préconise une réforme de la réglementation et de la position européenne en matière de concurrence pour achever un **marché unique numérique** des télécommunications. À ce titre, il propose de réduire la réglementation *ex ante* appliquée au niveau national pour favoriser une application *ex post* de la législation, dans les cas d'abus de position dominante ou d'autres pratiques anticoncurrentielles. Il préconise également la création de marchés de télécommunications au niveau de l'UE plutôt qu'au niveau national, notamment lorsqu'il favorise la création d'acteurs européens dans ce secteur.

En ce qui concerne **l'IA**, le rapport recommande une nouvelle approche en termes d'investissement dans l'innovation technique, en améliorant le programme EU HPC afin :

d'augmenter les capacité de calcul dédié au développement de modèles d'IA

financer l'extension de l'EU HPC à des capacités de stockage supplémentaires pour étendre leur activité à l'IA

créer un cadre juridique, financier et opérationnel à l'échelle de l'UE pour que les institutions publiques fournissent leur "capital informatique" aux PME

lancer des partenariats publics-privés pour qu'ils co-investissent dans la technologie de pointe.

En ce qui concerne le cloud, Draghi propose d'élaborer des règles homogènes pour les domaines sensibles du secteur. Il préconise une adoption par tous les Etats-membres d'une **politique unique à l'échelle de l'UE** pour les achats publics de services cloud ainsi qu'une politique de sécurité pour encadrer les partenariats entre les fournisseurs de cloud européens et les *hyperscalers* américains pour permettre d'accéder à leurs technologies tout en protégeant les données.

Le rapport aborde également la question des compétences numériques des citoyens en préconisant l'adoption d'un **« *Tech Skills Acquisition Programme* »** pour combler le déficit de compétences technologiques de l'UE et attirer les talents du numérique dans l'Union européenne. Il contiendrait :

un nouveau programme de visa européen plus souple pour les étudiants, les jeunes diplômés ainsi que les chercheurs

une augmentation des bourses européennes d'études, notamment dans les secteurs de la science, technologie, ingénierie et mathématiques

un programme de stages et de contrats pour les jeunes diplômés, afin de les mettre en lien avec les centres de recherches et les institutions européennes.

Le rapport aborde enfin la dépendance de l'UE en matière de **semi-conducteurs**. Dans ce secteur, il propose de créer une **allocation budgétaire** européenne, qui a pour but de compléter les allocations des Etats membres, tout en développant une **stratégie européenne** de long terme, permettant :

Le financement de laboratoires d'innovation à proximité des centres de recherche d'excellence

de subventionner les fonderies axées sur les segments stratégiques où l'innovation est plus rapide

de subventionner les étapes de production plus innovantes (emballage avancé 3D, matériaux avancés et de finition).

Un autre enjeu sera la réduction des dépendances stratégiques de l'Union en se concentrant sur le **développement d'avantages concurrentiels seulement sur quelques segments de la chaîne d'approvisionnement de puces spécifiques**, notamment concernant les capteurs, les contrôleurs de puissance et les puces matures pour les microcontrôleurs. Ces préoccupations sont

déjà abordées dans le « *EU Chips Act* » d'avril 2023, qui vise à donner à l'UE un effet de levier sur des segments clés de la chaîne de valeur des semi-conducteurs, à stimuler l'innovation « du laboratoire à la fabrication », à attirer les investissements ainsi qu'à renforcer les capacités de production nationales.

Défense

1- Le constat des difficultés

Le premier constat est **la baisse du budget consacré à la défense par les Etats-membres** depuis 50 ans. L'UE n'est plus autant protégée par le parapluie militaire américain. C'est pourquoi les pays membres accusent un retard sur le plan des dépenses de défense, avec un budget cumulé 3 fois moins élevé (313 milliards USD en 2023) que celui des Etats-Unis (916 milliards USD en 2023).

La base industrielle de défense européenne est confrontée à de nombreux **défis en termes de capacité, de savoir-faire et d'avance technologique** qui remettent en question les capacités de défense de l'UE face à de nouvelles menaces géopolitiques.

2- Les causes du retard

Selon le rapport, ce retard s'explique par un manque d'investissements dans le secteur de la défense, de la part des PME ainsi que du secteur public – même si l'investissement a fortement augmenté depuis l'invasion russe en Ukraine. Aussi, la BEI ainsi que d'autres banques publiques ne soutiennent pas l'industrie de défense, ce qui transmet un signal négatif au secteur financier.

Aussi, la politique de défense reste majoritairement **fragmentée** au sein de l'UE, ce qui s'explique par une volonté des Etats-membres de conserver leur souveraineté et leur autonomie nationale. Cette fragmentation a pour conséquence la présence d'acteurs nationaux opérant sur les marchés intérieurs, produisant des volumes relativement faibles. De plus, les règles de concurrence s'appliquent aussi au secteur de la défense et empêchent **l'émergence de champions européen**. A l'inverse, les Etats-Unis ont suivi une **stratégie de consolidation de leur industrie de défense**, passant de 51 acteurs principaux en 1990, à seulement 5 acteurs actuellement.

Actuellement, l'UE est **massivement dépendante des industries américaines en matière d'équipements de défense**. Entre 2021 et 2022, les ventes militaires des États-Unis vers l'Europe ont augmenté de **89 %**.

Le rapport pointe le **manque de coordination au niveau européen**. En effet, les États membres **ne pratiquent pas systématiquement des achats conjoints ou ne mettent pas en commun leurs ressources**. Ce manque de coordination prive les industries d'économies d'échelle et les empêche d'anticiper les besoins.

D'autre part, l'investissement de l'UE en R&D en matière de défense est bien inférieur à celui de ses concurrents. En 2022, l'investissement cumulé des Etats Membres auquel s'ajoute la contribution du Fond européen de défense représentait **10 milliards d'euros** alors que l'investissement du gouvernement américain dans le secteur de la défense s'élevait à **140 milliards d'euros**. Les 27 ne disposent pas de mécanisme de mise en commun des ressources et des achats et l'UE ne dispose pas d'une autorité centralisée appropriée pour gérer les initiatives industrielles de défense et de sécurité, ce qui permettrait de fournir un financement sur une base plus intégrée.

3- Les recommandations

Le rapport propose **d'agréger les demandes d'équipements de défense.** En regroupant leurs besoins, cela consoliderait l'offre dans certains segments déterminés et permettrait de renforcer les

entreprises de défense en les incitant à développer de nouvelles technologies et à produire des équipements dont les Etats Membres ont collectivement besoin.

Mario Draghi préconise aussi l'élaboration d'une **politique industrielle de défense à moyen terme** reposant sur les initiatives suivantes :
soutien à la coopération industrielle et à **l'européanisation des chaînes d'approvisionnement**
création d'un cadre réglementaire propice à l'émergence d'un marché unique de la défense, en supprimant les obstacles à l'entrée et en facilitant l'intégration des PME, notamment celles issues de secteurs civils, dans les chaînes d'approvisionnement
mobilisation de nouvelles ressources financières pour développer de nouveaux programmes conjoints de R&D au titre du Fond européen de défense, développer de manière conjointe des capacités stratégiques et critiques et mettre en place un mécanisme d'incitation à l'innovation technologique.

Sur le plan institutionnel, le rapport préconise un **nouveau modèle de gouvernance de la politique industrielle de défense** pour répondre à la division traditionnelle des responsabilités dans ce domaine entre la Commission, le service européen pour l'action extérieure (SEAE) et l'agence européenne de défense.

Espace

Le constat des difficultés

La politique spatiale fait aussi partie, selon Mario Draghi, des secteurs industriels à relancer. Bien que l'Union européenne possède des capacités industrielles importantes, notamment dans la fabrication de satellites, elle est **en retard sur les États-Unis dans des domaines cruciaux comme la propulsion de fusées et les méga-constellations**.

Son industrie spatiale voit aussi **ses exportations et sa rentabilité baisser :** les ventes commerciales et à l'exportation ont chuté depuis 2017, atteignant en 2022 des niveaux proches de ceux de 2009, avec une baisse des ventes finales de 8,6 milliards d'euros en 2021 à 8,3 milliards en 2022.

2- Les causes des difficultés naissantes

Le rapport explique ces difficultés par un **manque de financement** : l'UE a réduit ses investissements publics dans l'espace, tandis que les États-Unis et la Chine y investissent massivement. Ainsi, en 2023, les dépenses publiques pour la politique spatiale ont atteint 13 milliards de dollars tandis que les Etats-Unis y ont investi 73 milliards de dollars, soit 5 fois plus.

Le rapport met aussi en lumière une **gouvernance spatiale fragmentée**, avec un manque de coordination entre les États membres et les divers acteurs européens. Le fonctionnement de l'Agence spatiale européenne (ESA), qui privilégie l'investissement en fonction de la contribution de chaque État (principe du *geographical return*), renforce cette fragmentation.

Les entreprises européennes ont aussi un **accès limité à la finance et aux contrats publics**. Bien que l'écosystème soit riche en start-ups innovantes, le secteur, caractérisé par une forte intensité de capital et des cycles d'investissement longs, présente un risque élevé pour les investisseurs. Ces défis obligent de nombreuses entreprises à chercher des financements sur des marchés tiers, entraînant souvent une perte de leur présence en Europe. De plus, les start-ups ont du mal à obtenir des financements en capital-investissement à des stades avancés, tandis que l'accès aux prêts est compliqué par l'aversion au risque des institutions comme la Banque européenne d'investissement. En conséquence, cette rareté de financements pendant les phases critiques de croissance limite l'innovation et le développement des entreprises. En 2023, les investissements

privés dans l'espace ont atteint 4 milliards d'euros aux États-Unis contre seulement 1 milliard en Europe, avec un déficit d'investissement privé estimé à 10 milliards d'euros sur cinq ans.

3- Les recommandations

Pour résoudre ces problèmes, Mario Draghi propose d'abord de **réformer la gouvernance spatiale** afin de réduire sa complexité et sa fragmentation par diverses mesures :
Établir un rôle de membre à part entière pour l'UE (représentée par la Commission) au Conseil des gouverneurs de l'ESA.
Redéfinir les rôles respectifs de la Commission, l'Agence spatiale européenne (ESA) et l'Agence de l'Union européenne pour le programme spatial (EUSPA)
Supprimer le principe du *geographical return* de l'ESA.

Il propose aussi d'**améliorer l'accès au financement pour les entreprises européennes**. Il préconise la mise en place d'un Fonds spatial européen pour permettre le financement de projets collaboratifs entre plusieurs Etats membres. Draghi souhaite aussi améliorer l'accès au financement des petites et moyennes entreprises notamment en permettant à la Banque européenne d'investissement d'adopter une politique de prêt davantage axées sur les risques. Il s'agirait aussi d'introduire des règles de préférence européenne accompagnées de mécanismes d'incitation qui n'accorderaient l'accès au financement qu'aux entreprises basées dans l'UE.

Automobile

1- Le constat de l'industrie automobile en plein ralentissement

L'automobile est un pilier de l'industrie européenne, générant 13,8 millions d'emplois. Par ailleurs, le marché unique favorise particulièrement le secteur automobile puisque les chaînes d'approvisionnement sont contrôlées au niveau européen. Or, **l'émergence des mobilités vertes et la croissance de la demande internationale entraîne une profonde transformation du secteur automobile en Europe**. L'industrie automobile européenne a connu un **important ralentissement au moment de la pandémie** et accuse une baisse des exportations de 7,45 millions de véhicules alors que l'importation de véhicules chinois a augmenté, jusqu'à représenter 14% des véhicules importés.

2- Les causes de ce ralentissement

Le rapport attribue cette baisse de compétitivité à **l'exigence des politiques climatiques** menées à l'échelle européenne, auxquelles ses concurrents ne sont pas soumis. Cela pose d'autant plus problème que l'UE n**e maîtrise pas la production de tous les composants nécessaires à la production de véhicules moins polluants**. Aussi, les prix de l'énergie ayant fortement augmenté, la production de batteries à forte intensité énergétique s'en voit affectée. Enfin, les coûts salariaux élevés en Europe accentuent l'écart de compétitivité avec la Chine.

Les recommandations

Draghi préconise, dans son rapport, le développement d'un **plan d'action industriel européen** pour le secteur automobile afin d'augmenter la coordination dans la chaîne de valeur. Le cadre de coordination de la compétitivité (*The Competitiveness Coordination Framework*) pourrait être utilisé pour atteindre un niveau plus élevé de coordination entre les politiques d'approvisionnement en matières premières, les technologies propres, l'énergie, le développement des infrastructures, l'IA et la gestion des données, et le commerce.

Mario Draghi souhaite assurer **une meilleure cohérence et prévisibilité de la réglementation**, notamment sur le plan environnemental. Afin de garantir un environnement réglementaire stable et prévisible, il convient de mettre en place un dialogue transparent entre les

pouvoirs publics et les entreprises. Les exigences réglementaires devraient être proportionnées aux objectifs poursuivis et les entreprises devraient être informées des évolutions législatives en cours.

Il préconise aussi d'adopter une **approche neutre sur le plan technologique** dans le plan *Fit for 55*, qui comprend la révision de la réglementation sur les émissions de CO2 des parcs automobiles ainsi que de la réglementation sur les infrastructures de carburant alternatifs.

Enfin, la mise en place d'une **politique numérique cohérente pour le secteur automobile** est nécessaire. Cette politique qui devrait soutenir le développement d'IA innovantes en permettant l'interopérabilité des données et des systèmes ainsi qu'en garantissant un meilleur traitement des données en matière de confidentialité.

Transport

1- Les enjeux du secteur des transports

Le secteur des transports est une **industrie en pleine reconfiguration** : il s'agit en effet d'un secteur essentiel dans la transition vers une économie carboneutre. Son efficacité est primordiale pour assurer le bon fonctionnement de l'économie et sa compétitivité. L'Union européenne a l'avantage d'être une des régions du monde la mieux connectée.

Des défis à relever

Cependant, le secteur des transports doit relever plusieurs défis. Mario Draghi souligne la nécessité de moderniser les infrastructures, réduire la bureaucratie et assurer une meilleure intégration européenne.

Les **marchés ferroviaires restent fragmentés** : la gestion des capacités de transport de passagers et de fret n'est pas planifiée et coordonnée au-delà des frontières. Le **réseau transeuropéen de transport (TEN-T)** est un programme de développement des infrastructures de transport. Il est estimé qu'il faudrait 845 milliards d'euros d'investissement d'ici 2040. Cependant, ce programme n'est pas accompagné d'un plan ex-ante visant à obtenir le financement et l'investissement nécessaires. Les projets soumis au titre du programme de financement spécifique de l'UE pour la période 2021-2027 représentaient en moyenne trois à quatre fois le budget disponible. Le **financement privé est souvent difficile à obtenir** du fait de l'important niveau de risque, de coûts initiaux élevés et du manque de rentabilité à court terme.

Au-delà des projets du TEN-T, Draghi souligne le besoin de **réalisation d'un réseau ferroviaire à grande vitesse reliant toutes les capitales et grandes villes de l'UE** afin de renforcer l'attractivité ferroviaire.

Le secteur des transports fait aussi face au **défi de la transition verte**. Les objectifs de décarbonation de l'UE exercent en effet une pression forte sur ce secteur : la Commission européenne a estimé que les mesures de décarbonation pourraient réduire les émissions des transports de 80% d'ici 2040 par rapport aux niveaux de 2015. Cependant, la mise en œuvre de telles mesures peut être particulièrement coûteuse et technologiquement difficile dans certains cas. Les besoins d'investissement dans la décarbonation des transports pour l'ensemble de l'UE sont de l'ordre de 150 milliards d'euros par an de 2025 à 2030 et de 869 milliards d'euros par an de 2031 à 2050.

3- Les recommandations

A cet effet, il propose d'**améliorer la planification des infrastructures** en assurant la cohésion des territoires et en éliminant les obstacles à l'intégration européenne.

Concernant le financement, le rapport propose de **renforcer l'utilisation de fonds européens pour améliorer les connexions transfrontalières**. Il s'agit aussi de mobiliser du financement privé, notamment en étendant le soutien apporté par la banque européenne d'investissement (BEI).

Afin de financer la décarbonation, l'UE devrait mobiliser un ensemble d'outils pour **aider les industries qui peinent à atteindre leurs objectifs de diminution d'émissions** (aviation, transport maritime, transport de véhicules lourds). Le rapport préconise par exemple de réduire les risques liés aux investissements dans les carburants durables renouvelables et à faible teneur en carbone. Il s'agit de combiner les subventions de l'UE avec le soutien de la BEI et des banques nationales.